

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom : **FERTIL'OPTIM Cuivre**
Forme du produit : Suspension cuivre 250 g/l sous forme d'Oxychlorure
Code du produit :

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel
Réservé à un usage professionnel
Utilisation de la substance/mélange : Engrais

Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AGRI OPTIM SAS – Philippe Paysan
LIEU DIT GALOFRE
24620 TAMNIES
France
Tel : 0789068782
Email : ppaysan@agri-optim.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : http://echa.europa.eu/help/nationalhelp_contact_en.asp

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Très toxique pour les organismes aquatiques – danger aigu, H400
Très toxique pour les organismes aquatiques – danger chronique, H410

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP)

H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
 H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
 H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

Conseils de prudence (CLP)

P101- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
 P102 -Tenir hors de portée des enfants

P103- Lire l'étiquette avant utilisation
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P391 - Recueillir le produit répandu
 P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/:nationale/internationale

EUH 208 : contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique
 EUH 210 : fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

: PBT : non applicable
 vPvB : non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants



3.1.Substance

Non applicable

3.2.Mélange

Descriptif : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Formulation : Suspension concentrée (SC)

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Oxychlorure de cuivre (équivalent à 55-58% p/p teneur en cuivre)	(n° CAS) 1332-40-7 (Numéro CE) 215-572-9	<50	 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410;  Acute Tox. 4, H302 (orale); Acute Tox. 4, H332 (inhalation)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Texte complet des phrases H: voir section 16

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Premiers soins après contact avec la peau	: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau claire, pendant plusieurs minutes en écartant bien les paupières.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche, si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser des jets d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, du monoxyde de carbone (CO) peut se dégager.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 7. Pour la manipulation.

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

Voir section 13. Pour l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions : Le produit n'est pas explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine, garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Ne pas stocker avec les aliments.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Conserver dans un lieu bien aéré.
Température maximale de stockage : 40°C
Température minimale de stockage : -5°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée / information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène : Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection des mains	: Gants en caoutchouc synthétique, le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/ à la substance/ à la préparation.
Protection oculaire	Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
Protection de la peau et du corps	Utiliser une tenue de protection.
Protection des voies respiratoires	N'est pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: verdâtre.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH solution à 20°C	: 6 - 8
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,30 - 1,32
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Coupe Ford n°4 (s) : 35 - 70
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'autre information importante disponible.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'autre information importante disponible.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autre information importante disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification	
Oral DL50 (rat)	2620 mg/kg
Dermique LD50 (lapin)	>2000 mg/kg
CAS : 1332-40 Oxychlorure de cuivre	
DL50 orale (rat)	950-1862 mg/kg
DL50 cutanée (rat)	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation (rat 4h)	2.83 mg/l air

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé - Compte-tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis..

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration

: Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau

: Très toxique pour les organismes aquatiques.

CAS : 1332-40-7 Oxichlorure de cuivre

Indications complémentaires

CE50 (96 h) Oncorhynchus mykiss = 0.78 mg Cu total/l

CEb50 (72 h) Scenedesmus subspicatus = 52.3 mg Cu total/l

CE50 (48 h) Daphnia magna = 0.038 mg Cu total/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

Effets écotoxiques :

Remarque : Très toxique chez les poissons

Autres indications écologiques :

Indications générales : Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets

: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : UN 3082

N° ONU (IMDG) : UN 3082

N° ONU (IATA) : UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Oxychlorure de cuivre)

Désignation officielle de transport (IMDG) : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Copper oxychloride) MARINE POLLUTANT

Désignation officielle de transport (IATA) : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Copper oxychloride)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe(s) de danger pour le transport : 9

Étiquettes de danger : 9



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Informations concernant la manipulation, voir section 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8. Informations concernant l'élimination, voir section 13

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substance dangereuses désignées – ANNEXE 1 Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO E1 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 100 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t

Prescriptions nationales :

Rubrique ICPE n° 4510 : Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion. H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Contact:** e-mail : fds@phyteurop.fr

· Information

Selon avis de la Commission d'étude de la toxicité en date du 17 décembre 2003, en matière de protection des travailleurs, les délais de ré-entrée suivants sur les parcelles traitées sont recommandés :

Produits classés

délai de ré-entrée

Cultures à l'extérieur de locaux

Min. 6h Cultures à

l'intérieur de locaux après ventilation des locaux Min. 8h Produits classés R36, R41, R38,

R34, R35

Min. 24h

Produits classés R42, R43

Min. 48h

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit